

Vivre à GATEY



Journal communal N°6 Janvier 2014



Commission journal communal :

Isabelle Lacaille, Dominique Pardon, Jean-Claude Roussey,
Emmanuel Millot, Daniel Afflard, Valérie Burthier.

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Quand une nouvelle année commence, on espère qu'elle sera toujours meilleure que la précédente. Peut-être suffira-t-il de le vouloir ou de le croire !

2014 sera marquée par un renouvellement municipal et intercommunal. Faisons en sorte que les 36 566 communes et leurs 375 000 conseillers municipaux continuent d'exister. Faisons aussi en sorte que nos communes ne deviennent pas demain des coquilles vides dans le cadre de la réforme territoriale qui va confier aux intercommunalités plus de pouvoirs.

Inquiétude face au découpage des cantons, de trente-quatre, nous passerons à dix-sept. Tavaux sera certainement notre nouveau chef-lieu de canton sans aucun lien avec les contours de l'intercommunalité.

Inquiétude face aux rythmes scolaires sans personnel et des moyens insuffisants. L'état privilégie soi-disant le bien de l'enfant et surtout nous laisse le choix de l'organisation. Mercredi ou samedi matin ? Le Conseil Général a tranché : pas de transport le samedi matin. Le rythme de l'enfant n'est pas une priorité pour nos décideurs. Contraints et forcés les maires obéiront, sous peine d'être hors la loi, parce que les maires placent très haut le respect de la loi, le respect de l'état.

2014 sera l'année du recensement ! Organisée par l'Insee, l'étude nous permettra d'avoir accès aux données régulières et récentes sur la population, les logements.

Beaucoup de bouleversement en cette fin de mandat ! La dématérialisation des actes, la signature électronique. Termes barbares pour désigner la suppression de la transmission des documents papiers (factures, payes, etc.) à la trésorerie et la fin de la signature du maire avec un stylo. Tout passe par internet. Nos forêts apprécieront, et le gain de temps sera appréciable. Pour l'instant, la liaison internet ne relève pas du haut débit et de nombreux grains de sable se mettent dans les rouages de l'administration. Un maire aura l'obligation d'être aussi à l'aise avec une souris qu'avec le stylo. Pour certains le chemin sera long !

Nous ne pouvons que nous réjouir de voir les projets de la communauté de communes en faveur des habitants de notre territoire. Les conseillers communautaires de la Plaine Jurassienne ont décidé de mettre en place rapidement un groupement de santé à Petit-Noir, une maison de santé à Chaussin pour éviter le désert médical dans nos campagnes. Des logements seniors adaptés permettront aux gens qui le souhaitent de rester le plus longtemps possible dans un environnement familial. Des atouts pour notre monde rural !

Je voudrais remercier le personnel communal pour leur travail au sein de la commune. Un grand merci également aux bénévoles qui au fil des années se sont investis et ont donné de leur temps pour le bien du village. Je ne les citerai pas tous mais ils se reconnaîtront : membres du CCAS, commission des bois, de la liste électorale, arbre de Noël, aide au Père Noël. J'aurai également une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés cette année ou qui sont hospitalisés.

Au seuil de cette nouvelle année, l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux. Que cette année voit se réaliser vos souhaits et ceux des personnes qui vous sont chères.

Bonne lecture à tous.

Isabelle Lacaille

Sommaire

• Édito, état civil, recensement	p. 2
• Nouveaux habitants, travaux cour, diagnostic assainissement	p. 3
• Élections, vitesse	p. 4
• Bons gestes, spécial jeunes, chasse.....	p. 5
• École	p. 6
• Photo de classe vers 1930	p. 7
• APE, Vivons Gatey.....	p. 8
• Vieux tracteurs, Titans	p. 9
• Programmation culturelle 2014 Communauté de communes Programme du relais d'accueil de la Plaine Jurassienne.....	P. 10
• Nuisances sonores, feux, chiens errants Tarifs OM, horaires déchetterie	p. 11
• Secrétaires, SICTOM, dernière minute	p. 12

Bienvenue aux nouveaux habitants :

- BRON Christian et Jocelyne
- CACHOT Régis et DEMANGE Sébastien
- DEFUANS André
- MEUNIER Fabrice et Isabelle
- PICHON Régine et Alain MOUREL
- SATORI Félix et son épouse
- TOURNIER Nicolas et Aurélie

État civil 2013

NAISSANCES

SIMEREY Tim	18/04/2013
KUTTER Robin et Hugo.....	17/06/2013

DÉCÈS

M ^{me} RAGAIN Aimée	31/01/2013
M. THEURET Jean	24/03/2013
M. CHAPUIS Marcel	04/04/2013
M ^{me} BACHELEY Marie	16/05/2013
M. FORNARI Daniel	10/06/2013
M. BON Gérard	13/07/2013
M. CLERC Henri	12/10/2013

Travaux cour d'école

Terrassement DELCEY Martial
Fondations FERRY Laurent
Achat grilles clôture cour

10 495.57 €
4 885.66 €
2 016.67 €



RECENSEMENT

Le recensement de la population
aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014.
Faites un bon accueil à l'agent recenseur.

NUMÉROS UTILES

☎ Numéro d'urgence : 112

18

☎ Gendarmerie/police : 17

☎ Pompiers :

☎ SAMU : 15

Diagnostic assainissement

La campagne de diagnostics sur la commune de Gatey s'est déroulée durant le mois de mars 2011. La classification des installations a été établie sur la base d'une grille d'évaluation des dispositifs d'assainissement non collectif fournie par le SATAA.

La classification compte 6 classes :

- Classe 1 : pas ou peu d'impact environnemental et/ou sanitaire visible - installation satisfaisante
- Classe 2 : pas ou peu d'impact environnemental et/ou sanitaire visible - installation non satisfaisante
- Classe 3 : risque environnemental et/ou sanitaire suspecté - installation satisfaisante
- Classe 4 : risque environnemental et /ou sanitaire suspecté - installation non satisfaisante
- Classe 5 : risque environnemental et/ou sanitaire avéré - absence d'installation
- Classe 6 : installation neuve ou non visitée ou non concernée.

La commune de Gatey compte 155 installations.

CLASSIFICATION	Nombre d'installations
Classe 1	41
Classe 2	26
Classe 3	3
Classe 4	47
Classe 5	1
Classe 6 - installations neuves	17
Classe 6 - non visités	20
TOTAL	155

Sur un total de 155 installations d'assainissement non collectif, sur la commune de Gatey :

- 41 installations sont réglementaires et respectent les arrêtés interministériels du 07/09/2009
- 26 installations ne sont pas satisfaisantes mais ne présentent pas ou peu d'impact environnemental et/ou sanitaire visible
- 50 installations présentent un risque environnemental et/ou sanitaire suspecté
- 1 habitation ne présente pas de dispositif d'assainissement non collectif ou présente un risque environnemental et/ou sanitaire avéré
- 20 installations n'ont pu être visitées
- 17 installations font référence à des habitations neuves (postérieures à 2007), n'ont pas été visitées mais sont censées être réglementaires et respecter les arrêtés interministériels du 07/09/2009.

Élections municipales

Date des élections : 23 et 30 mars 2014.

La population municipale détermine le mode de scrutin applicable mais également le nombre de conseillers municipaux à élire. L'article L. 2121-2 du CGTC fixe le nombre de membres du conseil municipal en fonction du nombre d'habitants.

Population de la commune	Nombre de membres du conseil municipal
Moins de 100 habitants	7
De 100 à 499 habitants	11
De 500 à 1499 habitants	15

La parité homme/femme n'est pas une obligation pour les listes des communes de moins de 1 000 habitants.

Quelques changements :

L'article 25 de la loi du 17 mai 2013 a désormais introduit l'obligation d'une déclaration de candidature dans les communes de moins de 1 000 habitants.

Dans la mesure où les déclarations de candidature sont désormais obligatoires dans toutes les communes, quel que soit leur nombre d'habitants, les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte.

- Le fait que le nom d'une personne qui ne s'est pas déclarée candidate figure sur un bulletin de vote ne remet pas pour autant en cause la validité du bulletin et le nom ou les noms des autres candidats. Seuls sont comptés, les suffrages exprimés en faveur de candidats régulièrement déclarés.

- Le panachage reste autorisé, étant rappelé que ne sont pas pris en compte les noms des personnes qui ne se seraient

p a s
régulièrement déclarés.

- La déclaration de candidature n'est obligatoire que pour le premier tour de scrutin.

Les candidats non élus au premier tour sont en effet automatiquement candidats au second tour.

Chaque électeur devra présenter sa carte d'identité le jour du vote.

La loi du 17 mai 2013 a modifié les modalités d'élection des élus municipaux et communautaires.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants les conseillers communautaires seront dorénavant désignés dans l'ordre du tableau :

- Le maire
- Les adjoints

NON...

Non à la vitesse excessive sur nos routes et dans les rues de notre village. Depuis un certain temps, les habitants constatent une recrudescence du manque de respect de la vitesse autorisée sur notre commune. Aujourd'hui la sécurité est remise en cause tant pour nos enfants que pour la population. Lors d'un conseil municipal, les élus ont décidé d'agir et de faire mettre en place : des marquages au sol aux endroits sensibles (école, arrêt de bus, etc.), des panneaux supplémentaires : zone 30 (attention aux enfants,...), et des contrôles de vitesse plus fréquents de la gendarmerie sur la circulation à Gatey. Le code de la route français « connu de tous » précise que la vitesse maximum autorisée en agglomération est de 50 km/h voir 30 km/h sur certaines portions de rues aux endroits dangereux. Ensemble nous pouvons agir vers notre entourage pour sensibiliser chacun d'entre nous, mais aussi envers ceux qui fréquentent régulièrement ou épisodiquement les routes et rues de notre commune.



SENIORS POUR VOTRE SÉCURITÉ AYEZ LES BONS RÉFLEXES !!

Les seniors sont malheureusement trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs.

Texte réalisé à partir de la plaquette d'information du Ministère de l'Intérieur.

Les bons gestes lorsque vous êtes chez vous

Garder le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté :

- 4 pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appels utiles.
- 4 la nuit un téléphone installé près de votre lit vous évitera des déplacements inutiles.
- 4 il existe des sociétés de téléassistance, n'hésitez pas à faire appel à eux pour vous aider. Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager un cambriolage.

SE PROTÉGER DES CAMBRIOLAGES

La dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile :

- 4 équipez votre porte d'un système de fermeture fiable.
- 4 changez les serrures lorsque vous emménagez ou lorsque vous perdez vos clés.

Utilisez efficacement les équipements de protection :

- 4 la porte d'entrée est utile si elle est fermée à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- 4 ne laissez pas une clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- 4 de nuit l'été évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- 4 ne laissez jamais vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs confiez-les à une personne de confiance.
- 4 ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

L'absence de renseignements handicape les malfaiteurs :

- 4 n'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
- 4 sur votre boîte à lettres ou votre porte ne précisez que votre nom sans mention Madame, Mademoiselle, veuf ou veuve.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte bancaire, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres. Attention les piles de linge sont les cachettes les plus connues ! Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures pour les objets de très grande valeur.

Spécial jeunes

Le Conseil général participe aux financements de différentes aides pour la jeunesse.

AIDES A L'AUTONOMIE :

Aide au permis de conduire, PSC1, BSR, BAFA.

AIDES AUX PRATIQUES CULTURELLES ET SPORTIVES :

coupons musique, danse, loisirs et sports.

Plus d'infos sur les aides individuelles :

Conseil général du Jura 03 84 87 41 78
sport.jeunesse@cg39.fr - www.jura.fr

Information Conseil Général Transports :

Dans un message destiné aux parents, le Conseil général alerte sur les risques encourus par le non-port de la ceinture de sécurité de certains élèves dans les cars. Le 18 septembre 2013, un accident de car s'est produit avec des enfants à son bord. À cause du non-port de sa ceinture de sécurité, l'un d'entre eux a été éjecté hors du véhicule. Par chance, il n'a été que légèrement blessé.

Le port de la ceinture est obligatoire. Le comportement d'un enfant contraire à cette règle est pénalisable. Selon le règlement départemental des transports, il risque un simple avertissement à l'exclusion définitive des transports en cas de récidive. Ensuite, selon le Code de la route, le passager d'un autocar qui n'attache pas sa ceinture est passible d'une amende de 135 €.

À propos de la Chasse

Aux usagers de la nature

Les chasseurs ne sont en aucun cas contre cette pratique, mais lorsque les panneaux « chasse en cours » sont mis en place, il vous appartient de respecter, dans la mesure du possible, l'enceinte de la chasse, ce qui engage aussi votre responsabilité.

Les battues sont organisées 1 dimanche sur 2 à partir du mois d'octobre (1 dimanche à Gatey et 1 dimanche au Deschaux) et en principe, n'excèdent pas 2 heures.

Pour ce qui est de la chasse au petit gibier, chaque chasseur est responsable de ses actes, il doit respecter l'environnement et les usagers de la nature.

Rappel : comme l'an dernier, le loto organisé par l'ACCA, sera le **14 juin à 20 heures**, salle des fêtes de Chaussin. Nous vous y espérons nombreux.

Le Président : Roussey Jean-Claude

École

Janvier 2013

Voyage au cœur de la meute !

Notre sortie annuelle a eu lieu en janvier avec la visite du Parc Polaire près de Mouthe. Les enfants ont découvert la vie en autarcie des éleveurs de chiens de traîneaux, dans un coin isolé de la montagne.

Les propriétaires nous ont montré en quoi consistait ce métier, les enfants ont pu évoluer au milieu de la meute. Ensuite nous avons été guidés vers la réserve d'animaux sauvages (yacks, rennes, chevaux...), nous avons même pu nourrir les rennes avec du lichen.

La journée s'est terminée par des batailles de boules de neige et des descentes en luge (avec parfois quelques figures artistiques !).

Septembre 2013

Prends-en de la graine !

L'année scolaire a débuté par une plantation de graines dans des objets insolites (chaussures, brouettes, chapeaux...). Adeline SIMON, maraîchère aux Hays, est intervenue pour expliquer la façon de faire. Elle en a profité pour nous faire découvrir des légumes de toutes sortes : on en a vu de toutes les couleurs !

Octobre 2013

Rentrons dans la cour des grands !

Les élèves ont solennellement découpé le ruban d'inauguration apporté par M^{me} le Maire pour officialiser l'accès à la nouvelle cour. À cette occasion la Mairie a offert un petit goûter aux enfants.

Autres projets réalisés ou à venir à l'école de Gatey...

Les CM1 CM2 ont participé au cross du collège après avoir été encouragés par les CE2.

N'hésitez pas à lire « le Pays Dolois » de janvier où les CM1 CM2 réaliseront un petit article.

Comme chaque année les enfants ont suivi un cycle piscine : nous constatons de réels progrès. 90 % des élèves évoluent maintenant dans le grand bassin !

Un projet théâtre et un cycle escrime débiteront dès janvier.

À bientôt pour de nouvelles aventures à l'école de Gatey !



Photo de classe vers 1930



Premier rang, assis en partant du bas à gauche : Carette Marcel, Pagnier Bernard, Lacaille Francis, Pernin Raymond, Monneret Roger, Masson Louis, Tetu Roger.

Deuxième rang, assis de la gauche vers la droite : Masson Yvonne, Ramboz Marie, Lacaille Angèle, Bailly Marie, Recouvreux Marie-Louise, Ramboz Lucienne, Marlin Marcelle, Doussot Charlotte.

Troisième rang, debout de la gauche vers la droite : Million Raymond, Richard Gaston, Pernin Yvonne, Paris Monique, Berland Colette, Raymonde ?, Lacaille Louise, Masson Jeannette, Pernin Auguste, Thevenin Marc.

Quatrième rang, debout de la gauche vers la droite : Recouvreux Marcel, Marlin Jean, Ramboz Aimé, Million Pierre ?, Lacaille René, Marlin Louis, Recouvreux Roger, Leroy Paul ?, Masson Joseph, ?, Vincent Paul.

Cette photo nous a été transmise par M^{me} Caty Poulain Geneviève. M^{me} Chapuis Jeannette a eu la gentillesse de mettre les noms sur les visages. Il manque encore quelques noms. **Si vous les reconnaissez ou si vous trouvez des erreurs, merci de nous le faire savoir.**

APE RPI Gatey, Chêne-Bernard, La Chainée des Coupis, Pleure et Sergenon

Bilan financier :

Excédent 2012-2013	5 599,61 €
Recettes	19 550,38 €
Dépenses	18 729,98 €
Solde de départ pour l'année 2012-2013 :	6 400,01 €

Composition du bureau pour l'année scolaire :

Président : Rodrigues Pidancier
Vice-présidente : Aurore Cetre
Trésorière : Magalie Denis
Secrétaire : Edwige Gandel
Prix de la carte d'adhérent : 6 €

Projets pour cette année :

£ vente de fleurs à la Toussaint
£ marché de Noël
£ calendriers avec photos des classes des écoles
£ spectacle de Noël
£ loto
£ bourse aux vêtements enfants et accessoires de puériculture
£ kermesse.



Association Vivons GATEY

« s'amuser à distraire... »

Pour l'association VIVONS GATEY, l'année 2013 aura été très positive à beaucoup de points de vue :

- mise en route réussie du nouveau système de chauffage
- des manifestations qui évoluent doucement et se modernisent
- de nouvelles manifestations – pièce de théâtre, moules – frites qui ont attiré un public varié et renouvelé
- des investissements pour rendre notre salle et nos manifestations encore plus agréables : achat d'un four micro-ondes et d'un système ampli enceintes.

Nous remercions le Conseil Municipal de Gatey et le Conseil général pour leur soutien et nous sommes certains que celui-ci sera renouvelé en 2014.

N'hésitez pas à nous joindre, car à « vivons Gatey », on sait être efficace, mais on sait surtout « s'amuser à distraire... ».

Rappel : la salle de l'association peut être louée pour le week-end ou en semaine pour vos événements familiaux, sportifs, associatifs ou autres.

Toutes les informations,
agenda des réservations et
contrat de location sur :
<http://vivons-gatey.eklablog.com>

Contacts :

Elisabeth GUILLEMOT : 06 87 17 73 17
Emmanuel MILLOT : 06 50 23 34 15

Manifestations 2014 :

- **Vendredi 10 janvier : assemblée générale**
- **Samedi 1^{er} mars : carnaval des enfants**
- **Samedi 22 mars : repas (à préciser)**
- **Dimanche 13 avril : loto gourmand**
 - 26 et 27 avril : théâtre
- **Samedi 12 juillet : méchoui**

Les amis des vieux tracteurs

Un nouveau site de 8 ha dédié aux Vieux tracteurs

Malgré la pluie, le public s'est déplacé en nombre pour soutenir l'Association de Jérôme Maitre, plus de 500 repas ont été vendus.

Les exposants étaient venus de loin (Yonne, Ardèche, Vaucluse, région parisienne). La mise en marche du moteur Ruston en sommeil depuis 50 ans était l'attraction de la journée. Elle s'est déroulée en présence de l'ancien propriétaire âgé de 86 ans, de Jean-Marie Sermier, de Patrick Petitjean président de la Plaine Jurassienne et de nombreux élus. Le coin travaux public a été également très apprécié.

Des projets pour l'Association :

- Continuer d'aménager le site, préparer un nouveau moteur Deutz horizontal MIH 336 1930 récupéré dans un moulin de l'Yonne et inutilisé depuis 1947.
- Don d'une locomotive ou locotracteur Billard datant de 1958 par les établissements Jacob Delafon de Damparis. Ce locotracteur devait finir à la ferraille, l'association va le remettre en état et l'exposer. Le dernier passage d'une locomotive à Gatey, remonte à l'année 1967 ou 1968.

Projet à long terme :

- Recevoir du public, des écoles dans un cadre adapté avec comme fil conducteur, l'évolution de la mécanique au fil du temps.



L'AMERICAN SPIRIT à Gatey

Bien loin des stades gigantesques de notre voisin d'outre-Atlantique, on peut assister à un spectacle encore rare en France : un match de Base-ball.

Grâce à Romaric Dietre, habitant de Gatey, et à sa passion pour ce sport, qu'il préfère d'ailleurs qualifier de jeu, c'est donc un peu de culture américaine qui se trouve à notre portée. Après avoir animé durant des années un club dans un village proche de Dijon et avec une volonté de fer, Romaric Dietre a réussi son pari : fin 2011, il a créé de toutes pièces un club de Base-Ball dans le Jura. Le club peine cependant depuis plus de 3 ans à trouver un terrain digne de ce nom pour organiser les entraînements et les matchs. Il faut dire que le terrain officiel mesure plus de deux fois la surface d'un terrain de football. Aujourd'hui, seul Rahon a accepté de leur offrir de s'entraîner sur leur terrain de foot.

Parce que le base-ball n'occupe pas la place qui devrait être la sienne en France, Romaric Dietre et son équipe vous invitent à venir découvrir ce sport passionnant et le bon esprit qui l'accompagne et bien sûr à vous laisser tenter par un lancer.

Contact : Romaric Dietre **06 86 77 23 52**



Programme culturelle 2014 Communauté de communes

PÉRIODE	ANIMATION
Janvier	Le met des mots Cie Théarto spectacle
Février	Le bal Cie Shagai Bal costumé pour découvrir les musiques du monde
Mars	Conférence de l'université ouverte de Dole
Avril	Feuilleton Cie porte plume
Mai	Symphony Gospel Concert
Juin	La fée bucheronne Théâtre de la petite montagne conte
Juillet	Nocturne à la médiathèque avant fermeture estivale
Septembre	Première guerre mondiale agence comme vous voulez exposition
Octobre	Arrêter de lire c'est possible Cie des chercheurs d'air
Novembre	Mois du film documentaire
Décembre	Conférence de Noël Clown de Noël Cie des chercheurs d'air

Programme du Relais d'Accueil de la Plaine Jurassienne



NOM DE L'ATELIER	THÈME	HORAIRES ET DATES
Atelier tricot, broderie Atelier créatif	Ateliers animés par des habitantes de la Plaine Jurassienne	Tous les lundis après-midi à partir de 14 h salle de la mairie de Chaussin
Groupe de marche		Tous les mardis et jeudis après-midi à partir de 14 h, départ depuis le Relais d'accueil
Atelier aquarelle	Jacqueline propose d'initier 3 ou 4 personnes aux techniques de l'aquarelle	Tous les jeudis matin à 9 h 30 Salle de réunion de la CCPJ
Pause créative	Un collectif vous propose de mettre en commun des idées, du matériel et de décider des réalisations	Tous les vendredis après-midi à partir de 14 h au Relais d'accueil
Atelier d'anglais	Remise à niveau, acquisition des bases, conversation	Un groupe d'environ 2 à 5 personnes au Relais d'accueil
ACTION SPÉCIFIQUE		
Collectif contre les violences psychologiques au sein du couple et de la famille	Les membres se sont donnés pour mission d'informer de l'existence des violences au sein du couple et de la famille	Rencontres régulières dans les locaux du Relais

Nuisances sonores

Afin de respecter la tranquillité du voisinage, l'usage des appareils à moteur de jardinage et de bricolage (motoculteur, tondeuse, débroussailluse, tronçonneuse...) n'est autorisé que pendant les plages horaires suivantes.

	Du lundi au vendredi
MATIN	8 h à 12 h
APRÈS-MIDI	14 h à 20 h
	Samedi
MATIN	8 h à 12 h
APRÈS-MIDI	14 h à 19 h
	Dimanche et jours fériés
MATIN	9 h à 12 h

Feux de jardin réglementation et environnement

Qui n'a pas brûlé au fond du jardin des broussailles ou des déchets d'élagage sans se poser de questions ? En effet le commun des mortels pense que le bois et les végétaux étant des éléments naturels, leur combustion sur place, doit être le moyen le plus écologique pour se débarrasser de ces déchets. Or il faut bien admettre aujourd'hui que ce n'est pas le cas, bien au contraire.

L'incinération des déchets végétaux en plein air, pratique encore régulièrement constatée, s'avère généralement contraire au droit du fait d'une présence de déchets naturels non secs. Les impératifs de la protection de l'air, de la protection de la nature, du paysage et des politiques énergétiques et climatiques conduisent à ne plus tolérer aujourd'hui de tels feux :

- ces feux occasionnent une émission de particules fines. Longtemps négligées ces particules ont été étudiées à cause des moteurs diesel. Aujourd'hui on sait qu'elles sont très nocives, qu'elles pénètrent dans les poumons et le sang.
- ces feux provoquent une série de polluants généralement gazeux tel le gaz carbonique, d'imbrûlés solides tels le goudron, la suie.
- ces feux provoquent des nuisances au voisinage (fumées, odeurs, image de marque du village). Seul les feux limités de déchets naturels secs et ne produisant que peu de fumée sont acceptables. La priorité doit être clairement dévolue à la valorisation organique (compostage).

Fourrière animale

Modalités de prise en charge des animaux errants ou divagants sur le territoire de la commune de Gatey.

Le maire est responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de la commune. Il lui appartient en particulier de prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation.

M. Pardon Dominique 15 rte du Deschaux - Tél. : 03 84 81 74 30 prend en charge les animaux sur la commune.

Un transport à la fourrière est prévu :

Refuge des Violettes lieu-dit à la Ronce, route de Sampans 39290 BIARNE horaires d'ouverture : du lundi au dimanche et jours fériés de 13 h 30 à 17 h.

Fonctions de la fourrière :

La fourrière assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis. Elle procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et à leur restitution quand ils sont réclamés.

Tarif : pour un chat 5 € pour un chien 10 € il faut ajouter éventuellement 24 € dans les cas d'un vaccin CHPPIL, 26 € pour un vaccin CHPPILR ou 30 € pour une identification électronique.

TARIFICATION ORDURES MÉNAGÈRES : tarifs inchangés

1 personne.....	87 €
2 personnes.....	165 €
3 personnes.....	228 €
4 personnes.....	246 €
5 personnes et plus	288 €
Résidence secondaire.....	126 €

Horaires déchetterie

ÉTÉ du 1^{er} avril au 26 octobre :

Mardi 9 h à 11 h 45 - 13 h 30 à 17 h 45
 Mercredi 9 h à 11 h 45
 Jeudi 9 h à 11 h 45
 Vendredi 9 h à 11 h 45 - 13 h 30 à 17 h 45
 Samedi 9 h à 11 h 45

HIVER du 28 octobre au 30 mars

Mardi 13 h 30 à 16 h 30
 Mercredi 9 h 30 à 11 h 45
 Jeudi 13 h 30 à 16 h 45
 Vendredi 9 h 30 à 11 h 45 - 13 h 30 à 16 h 45
 Samedi 9 h à 11 h 45 - 13 h 30 à 16 h 45

Secrétariat mairie

Deux personnes remplacent Laurence Rebouillat en congé maternité. Sandrine Hog est à l'accueil lors des permanences de la mairie ; Florence Bailly est mise à la disposition de la commune de Gatey par la Communauté de Communes pour tout ce qui concerne la comptabilité.

**Rappel horaires d'ouverture lundi de 14 h à 17 h
et jeudi de 16 h à 19 h.**



Nous adressons
toutes nos
félicitations
à Laurence et
Fabien Rebouillat
pour la naissance
de Hugo.



Sictom :

Dans le cadre de la redevance incitative, le Sictom va procéder à la pose des puces sur les bacs gris et bleus aux environs du 20 janvier 2014. Un courrier d'information sera envoyé à tous les habitants.

Dernière minute :

À compter du 1^{er} janvier 2014 la durée de validité de la carte nationale d'identité sécurisée (cartes plastifiées) passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.